

**Sommaire :**

- **Éditorial :** De vous à moi ...
- **Urbanisme :** Rue Grand Cour
- **Bâtiment :** Les travaux sur l'église
- **Information :** Terrain de chasse
- **Urbanisme :** Augmentation de la réserve foncière
- **Fêtes :** Barbecue du 13 juillet
- **Elections :** Suppléance du député
- **Personnel :** Une nouvelle secrétaire
- **Fêtes :** Après-midi musical
- **Travaux :** Inauguration de la cantine
- **Travaux :** Sécurité routière
- **Travaux :** Bureau des employés des services techniques
- **Travaux :** Terrain de boules municipal
- **Affaires scolaires :** Remise de dictionnaires
- **Travaux :** Bâtiment annexe
- **Fêtes et culture :** Le calendrier
- **Environnement :** Zéro pesticide dans nos villes et villages
- **Voirie :** Aire de retournement
- **Environnement :** Smirtom
- **Personnel :** Du nouveau dans l'équipe technique
- **Visite :** La centrale nucléaire de Saint Laurent Nouan
- **Information :** Registres de l'Etat Civil

eDITO: De vous à moi ...

Dans notre profession de foi, nous avions prévu d'explorer les moyens de communication afin de trouver ceux apparaissant les plus appropriés pour correspondre à vos attentes. Pour ma part, je crois avoir répondu favorablement à chacune des demandes de rendez-vous. En outre, nous avons décidé que le secrétariat de mairie répondrait aux demandes téléphoniques quelque soit le jour ouvré.

En tout début de mandat nous avons remis en service le site internet de Messas. Mais hélas, sa configuration imposait l'intervention d'un intermédiaire externe ce qui empêchait une interactivité et une réactivité immédiate. C'est pourquoi nous avons définitivement abandonné cette formule et opté pour un site capable d'être mis à jour en temps réel depuis la Mairie.

Aujourd'hui, la municipalité a fait un grand pas en avant avec le nouveau site

internet www.messas.fr. Vous y trouverez nos actions, nos animations, nos partenaires et aussi les renseignements pratiques utiles à vos démarches administratives. Ce n'est qu'un début bien prometteur.

Un des éléments incontournables de la démocratie est l'accès à l'information. Vous verrez ainsi l'évolution des projets au travers des comptes-rendus du Conseil Municipal, de la programmation des conseils, des arrêtés et des éléments officiels d'affichage.

Comme dans Messas' discute, vous aurez la possibilité de nous adresser des articles. Après les avoir étudiés en commission communication ils seront diffusés sur le site internet.

A vos claviers

Shiva CHAUVIERE

**uRBANISME : Rue Grand Cour**

Cette voie a la particularité d'être privée tout en possédant des réseaux souterrains publics. Cette situation n'offrait pas toutes les facilités d'intervention en cas de problème.

C'est pourquoi, sous l'égide de l'office notarial de Maîtres Guillon-Malon et en accord avec les riverains, cette voie passera dans le domaine public pour l'euro symbolique.

Ainsi la commune sera à même d'intervenir directement sur cette voirie sans devoir

faire appel aux autorisations des propriétaires.



Le 6 septembre dernier, madame le Maire a signé chez Maître GUILLON l'acquisition de terrains rue Grand Cour. Une grande partie des riverains était présente ou représentée, quelques signatures manquent pour que l'achat soit définitif

Shiva CHAUVIERE

bÂTIMENT : Les travaux sur l'église

Sous la direction de monsieur Trouvé architecte du patrimoine, la société Delestre a réalisé la première tranche des travaux sur l'église.



Cette tranche consistait à remplacer les noues en zinc et les gouttières devenues poreuses avec le temps et qui, de façon pernicieuse, laissaient les eaux de pluies s'infiltrer sous la charpente et ruisseler jusqu'aux plâtres des voûtes. Outre ces travaux de zinguerie, les ouvriers ont également renforcé la charpente à la jonction du chœur et du transept sud. L'église a ainsi retrouvé une étanchéité propice à la conservation du bâtiment.

En corollaire, la remise en état de la toiture du clocheton a été réalisée afin de préserver sa charpente. Cette option s'élève à 7 472 € H.T. avec 42 % de subvention de monsieur le sénateur SUEUR.

La suite des travaux, à savoir la réhabilitation des plâtres des voûtes dépendra en grande partie de l'acceptation par le Conseil Général courant septembre de la demande de subvention déposée en fin d'année dernière. En cas de réponse affirmative et en complément des

autres subventions réclamées, un appel à la générosité publique sera lancé dès le début de l'année prochaine.

Nous espérons que la conjugaison de nos demandes de subventions avec la générosité des messassiens

répondra au défi budgétaire qui se présente afin que notre église soit rouverte au plus tôt et que notre village conserve intact ce témoignage du passé.



Patrick DUCHEZ

Patrick DUCHEZ

iNFORMATION : Terrain de chasse

La campagne entourant Messas est en grande partie une zone de chasse louée par l'association des chasseurs pour y pratiquer leur activité. A ce titre il serait grandement souhaitable que les propriétaires de chiens ne laissent pas « divaguer » leurs compagnons. En effet, le « furetage » d'un chien perturbe, voire empêche, l'installation, la nidification de certaines espèces.

Il serait bon que chacun comprenne qu'une vie collective en harmonie entre chasseurs et non chasseurs soit de règle et qu'il convient de maintenir son chien « au plus près » lors des promenades.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Shiva CHAUVIERE

uRBANISME : Augmentation de la réserve foncière

Il a paru opportun à la municipalité d'acquérir les parcelles situées à proximité de l'école et mises en vente par leurs propriétaires.

Cette réserve foncière offrira la possibilité, dans un avenir plus ou moins lointain, de réaliser des installations périscolaires (cantine, garderie ou centre de loisirs) au plus près de l'école.

Ainsi, cette acquisition représente un placement pour l'avenir et servira de base à une réflexion d'ensemble pour le modelage de l'urbanisme sur la zone entourant l'école.

Shiva CHAUVIERE



fÊTES ET CÉRÉMONIE : Barbecue du 13 juillet



Le beau temps n'était pas au rendez-vous pour cette réjouissance communale, mais les nombreux volontaires étaient présents pour l'aide à apporter à l'installation des tentes. Nous les remercions vivement.

Face aux conditions climatiques déplorables, les participants ont été installés dans la salle du restaurant scolaire et le barbecue et friteuse sous le préau.

Heureusement, à l'heure du traditionnel feu d'artifices, le ciel a bien voulu nous offrir une longue accalmie. Ainsi le public a pu assister au premier « son et lumière ».

Marie DUGAND

éLECTIONS : Suppléance du député

A la dernière élection législative, madame le Maire (sans étiquette) a connu une heureuse réussite en étant élu comme suppléante à monsieur le Député Olivier Carré.

Ainsi, la première magistrate de la commune a dorénavant ses entrées au palais Bourbon.



pERSONNEL : Une nouvelle secrétaire



Depuis fin mai, Aurélie MOREAU nous a rejoint.

Mariée et maman de 2 enfants, cette bacconnaise a travaillé pendant plus de cinq ans à la mairie de Saint-Ay.

Lauréate du concours de rédacteur territorial, elle a souhaité mettre ses compétences au service de la commune de Messas.

Nous lui souhaitons une bonne adaptation à son nouveau poste.

fÊTES : Après-midi musical

Le 18 janvier dernier, un après-midi musical était offert aux messassiens à la salle des fêtes. Le petit groupe « Gérard musique » était chargé de l'animation et c'est dans une ambiance très conviviale que les « remueurs de gambilles » ont pu se divertir tout en dégustant la galette des rois.

Cet intermède musical ayant été apprécié par les participants, nous ne manquerons pas de le renouveler dès l'année prochaine.

Marie DUGAND

tRAVAUX : Inauguration de la cantine

Le 12 avril, en présence de monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général Eric Dolligé et de monsieur le Député Olivier Carré, madame le Maire coupait le cordon inaugural de la nouvelle salle-à-manger dévolue aux enfants de l'école maternelle.

L'ancienne salle des maîtres a ainsi été reconvertie pour donner une pièce lumineuse, agréable et joliment décorée. Le mérite en revient aux employés municipaux qui ont travaillé sans relâche pour l'obtention d'un résultat apprécié par les personnes présentes à l'inauguration.



De plus, une armoire chauffante a été achetée pour que les repas soient servis dans des conditions sanitaires optimum.

Des travaux pour le remplacement de la toiture de la cuisine et de la

porte d'entrée de la salle-à-manger des « grands » ont également été exécutés et le lave-vaisselle a été changé. Pour répondre au besoin d'accessibilité, une rampe d'accès a été réalisée devant la porte d'entrée.

Pour un coût total s'élevant à 20 033 € T.T.C., monsieur le Député Carré a participé par le versement d'une subvention de 4 000 € au titre de la réserve parlementaire et la Préfecture par le versement d'une subvention de 7 763 € au titre d'une D.E.T.R.

Alain MEYER

tRAVAUX : Sécurité routière

Afin d'offrir plus de sécurité, tant aux automobilistes qu'aux piétons, des bandes jaunes d'interdiction de stationner ont été placées aux endroits sensibles de la voirie.

Depuis la création du parking sur la place Narcisse Bridault, les possibilités de stationnement répondent aux

besoins concernant la zone du centre bourg, c'est pourquoi nous insistons pour que les interdictions de stationner soient respectées.

Ces mesures relèvent du bon sens et leur respect d'une preuve de civisme.

Shiva CHAUVIERE

tRAVAUX : Bureau des employés des services techniques

Les employés communaux des services techniques disposent d'un local situé à l'intérieur des locaux techniques. Ce local présentait l'inconvénient de ne bénéficier d'aucune isolation (pas de plafond) ce qui rendait en hiver l'utilisation d'un ordinateur de façon aléatoire. Il a été remédié à ce problème par la construction d'un plafond isolé et la pose de panneaux isolants sur les murs. Ce chantier a entièrement été exécuté par les employés.

Michel POTDEVIN



trAVAUX : Terrain de boules municipal

Le 24 mai, en présence de monsieur le Sénateur Jean-Pierre Sueur, madame le Maire a procédé à l'inauguration du terrain de boules municipal situé entre le cours de tennis et le terrain de football. Ont été également intégrées dans l'opération, la réhabilitation des toilettes et la construction d'un wc supplémentaire pour personne à mobilité réduite dans le bâtiment vestiaires. Le terrain de boules a quant à lui reçu l'équipement électrique permettant le jeu en nocturne.



Une assistance nombreuse était venue participer à cet événement parmi laquelle les adeptes inconditionnels de la pétanque.

Madame le Maire dans son discours a fait savoir que ce terrain déclaré municipal était ouvert à tous les messassiens et messassiennes et qu'elle espérait que cette installation allait répondre au développement de la convivialité sur la commune. Elle a également remercié monsieur le Sénateur pour sa contribution à la réalisation au travers d'une subvention de 3.158 € au titre de la réserve parlementaire. Le coût total des travaux s'élève à 14 638 € T.T.C.

Etienne COUTAN

aFFAIRES SCOLAIRES : Remise des dictionnaires



Madame le Maire, accompagnée de Mr Alain Meyer, Adjoint aux affaires scolaires remet un dictionnaire à chacun des élèves partant au collège après les avoir félicités de leur travail scolaire. Elle engage ensuite un débat avec les enfants sur la réalité de ce qui est dit et écrit et leur souhaite une bonne réussite dans leur futur statut de collégien.

Alain MEYER

trAVAUX : Bâtiment annexe

Les piliers de l'entrée principale de l'ex « maison Roland » tremblaient comme deux dents creuses. Le temps a fait jouer l'usure des choses. Il convenait d'apporter à ces deux soutiens de la grille d'entrée une nouvelle jeunesse. C'est fait, les piliers sont rescellés et l'ensemble a retrouvé sa solidité. Le chantier a coûté 3 343.51 € TTC.

Michel POTDEVIN



fÊTES et CULTURE : Le calendrier



- REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES :

Samedi 13 octobre 2012 à 16 heures

- REPAS DES CHEVEUX BLANCS :

Dimanche 21 octobre 2012

- CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

- THEATRE DE LA LANTERNE :

Jeudi 6 décembre 2012

Spectacle pour les enfants de l'école offert par la municipalité

- SOIREE CABARET :

Samedi 15 décembre 2012 - Groupe Vic et Mag

eNVIRONNEMENT : Zéro pesticide dans nos villes et villages

Dans la continuité d'une démarche débutée il y a plus de deux ans en faveur de l'environnement, notre commune vient de conventionner avec l'association de protection de la nature « Loiret Nature Environnement ».

Cette convention biannuelle comprend principalement deux volets :

- Un appui technique, par la formation des agents municipaux aux techniques alternatives et à la mise en place d'un plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

- Un appui à la communication par la mise à disposition d'outils de communication, par la sensibilisation des élus et des employés municipaux, du grand public et des scolaires.

Ainsi une demi-journée d'information a été réalisée auprès des élèves de CE1/ CE2 par Monsieur Denis Miège de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la

Région Centre) ayant à charge la surveillance des organismes nuisibles et de l'amélioration des bonnes pratiques phytosanitaires.

Egalement, un audit d'utilisation des produits phytosanitaires aux conclusions positives a été réalisé.

Prochainement, des plaquettes d'information « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » vous seront distribuées gratuitement.

Ayant à cœur de valoriser notre école municipale et répondant à une logique de protection de nos enfants, nous avons choisi de définir ce secteur comme zone représentative de cette action environnementale. Un panneau présentant le contenu de la charte zéro pesticide sera prochainement inauguré avec les enfants à l'entrée de l'école.

Laurent JUSSEMAND



vOIRIE : Aire de retournement

Devant le double problème du SMIRTOM d'effectuer le ramassage des ordures ménagères et de la non possibilité pour les riverains de faire un demi-tour dans la rue des Hauts Talons, il a été décidé de créer une aire de retournement à l'extrémité de la voie.

Ainsi les véhicules lourds, tant pour le ramassage des ordures que ceux pour les secours, pourront s'engager sans problème dans cette rue en cul-de-sac.

Cette aire permettra aussi aux riverains la possibilité de manœuvrer en toute sécurité en offrant une surface de 16m x 20m.

Bien entendu cette aire ne devra en aucun cas être utilisée comme zone de stationnement.

Michel POTDEVIN



ENVIRONNEMENT : Smirtom Région de Beaugency

Le 27 juin 2012 le Comité Syndical a validé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Les coûts de collectes et de traitements des déchets ménagers sont en augmentation. Il apparaît aussi que des erreurs de tri par les usagers sont de plus en plus observées sur le secteur de collecte.

Pour ne pas trop impacter l'augmentation de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers, des mesures d'économies ont été décidées :

- * suppression de l'enlèvement des cartons des commerçants de Beaugency

- * Suppression de l'édition du Journal du SMIR-TOM
- * Augmentation du tarif professionnel en déchetterie
- * Contrôles inopinés des contenants lors des collectes
- * Ramassage des poubelles jaunes toutes les 2 semaines

En cette période de contraction budgétaire, les usagers comprendront l'emploi de ces mesures

Alain MEYER



PERSONNEL : Du nouveau dans l'équipe technique

- Madame FOURNOT nous a rejoint depuis début septembre, dans le cadre d'un contrat de 6 mois, pour un renfort au restaurant scolaire et au nettoyage de l'école.
- Suite à son stage en alternance réalisé au sein de notre équipe technique, monsieur GRILLON a été pris sous contrat CUI-CAE de 6 mois aux services des espaces verts de la commune depuis fin juin.

VISITE : La centrale nucléaire de St Laurent Nouan

A la faveur de l'arrêt de la tranche 1 pour raison de maintenance planifiée, une délégation de 4 élus de notre commune s'est rendue sur le site de la centrale nucléaire de



Saint-Laurent et a pu en visiter les infrastructures. Pendant presque 5 heures, en toute transparence et accompagnés par un ingénieur d'EDF, nos élus ont pu se rendre jusqu'au cœur de l'important REP (Réacteur à Eau Pressurisée) et s'en faire expliquer le fonctionnement.

Les bilans annuels d'activité de la centrale étant systématiquement présentés en conseil municipal, il nous impor-

taut d'en savoir encore plus sur cet établissement classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) qui jouxte notre commune et suscitait encore quelques interrogations notamment dues aux récents événements au Japon.

Nous avons été rassurés en la matière puisque la technologie employée issue du savoir des sous-marinières français a largement fait ses preuves.

Laurent JUSSERAND



INFORMATION : Registres de l'Etat Civil

Naissances 2012

- * GRYZ BLONDEAU Ninon Nadine Odile née le 31 janvier 2012
- * RATEAU Nolan Max Christian né le 21 février 2012
- * PELARD Oscar Orésine Dominique né le 1er mars 2012

Mariages 2012

- * MOTEAU Mathieu et RENARD Mélanie, unis le 28 avril
- * PROUPIN Réginald et GOND Mélanie, unis le 26 mai
- * BAUCHER Mickaël et COUTAN Fanny, unis le 09 juin
- * HUBERT Benjamin et SENABRE IVORRA Laëticia, unis le 7 juillet

Décès 2012

- * ROMET Régine, née le 28 novembre 1961 et décédée 23 janvier 2012
- * BERTHE Maurice, né le 10 juin 1925 et décédé le 16 mai 2012

MAIRIE DE MESSAS

3, rue de la Margottière 45190 MESSAS
Téléphone : 02 38 44 53 02
Télécopie : 09 70 62 90 63
Messagerie: mairie.de.messas@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:
Lundi : 14h-18h30
Mardi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-17h00

Retrouvez-nous sur le Web
www.messas.fr

mESSAS DISCUTE n°9

Septembre 2012

Directeur de Publication :
Shiva CHAUVIÈRE, Maire de Messas

Rédaction, conception et mise en page:
Commission communication

Impression: Mairie de Messas

Dépôt légal à parution: Mairie de Messas